

LE PAVILLON DU VULLY

CONCEPT SOCIO-ÉDUCATIF DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

LE CONTEXTE

Le « Pavillon du Vully » est une structure d'accueil extrascolaire située à Lugnorre dans le Vully fribourgeois et accueille les enfants de la commune du Mont-Vully regroupant les villages de Sugiez, Nant, Praz, Môtier, Murs, Jorressens, Lugnorre et Mont-Vully. La commune recense environ 3500 habitants, dont 250 écoliers répartis sur les deux écoles de la commune : une à Nant et l'autre à Lugnorre. Le « Pavillon du Vully » est une association à but non lucratif qui vise à l'établissement, l'organisation et au fonctionnement d'une structure d'accueil extrascolaire prioritairement pour des enfants fréquentant les écoles enfantines et primaires du Cercle scolaire du Vully. Elle répond aux exigences de qualité et normes cantonales. La structure permet l'accueil des enfants, à des tarifs raisonnables, avant et après l'école, à midi, pendant les après-midi libres, ainsi que pendant les vacances. Elle vise ainsi à aider les parents à mieux concilier famille et travail ou formation. Les enfants y viennent soit : par le biais de leurs parents ou seul par le biais du bus du cercle scolaire.

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

- **L'autonomie**
 - Assurer l'intégration de l'enfant au sein de la structure et de ses pairs
 - Amener l'enfant à se prendre en charge et à prendre ses responsabilités
 - Favoriser la prise de décision et la liberté de choix
- **La socialisation**
 - Créer un climat affectif sécurisant pour l'enfant et l'équipe éducative
 - Faire respecter les règles de vie, de jeu et de l'environnement qui l'entoure
 - Favoriser le respect mutuel et l'entraide
 - Développer les relations par l'écoute, l'expression et la participation
 - Gérer la différence et apprendre la tolérance
- **Le bien-être de l'enfant**
 - Développer un climat de confiance avec l'enfant
 - Aider l'enfant dans la gestion de ses émotions
 - Respecter le rythme de vie de chaque enfant
 - Favoriser les capacités physiques, manuelles et intellectuelles de l'enfant
 - Favoriser les liens avec d'autres enfants de différents âges
 - Garantir une bonne santé de l'enfant

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **L'autonomie**
 - Assurer l'intégration de l'enfant au sein de la structure et de ses pairs
 - *En accueillant individuellement chaque famille, chaque enfant*
 - *En présentant la structure*

- *En aménageant des coins spécifiques (devoirs, lecture, jeux, bricolages, ...) adaptés à l'âge des enfants, en veillant à leur sécurité physique*
 - *En animant des activités collectives*
 - **Amener l'enfant à se prendre en charge et à prendre ses responsabilités**
 - *En mettant à dispositions des jouets, des jeux de sociétés, des livres et du matériel de bricolage en favorisant le rangement et le respect de leurs affaires*
 - *En donnant la possibilité aux enfants de 7H et 8H de se servir pendant le temps du repas, en prenant en compte la notion de partage, et de s'impliquer dans les tâches quotidiennes lié au repas*
 - *En donnant la possibilité à l'enfant de faire ses devoirs de manière autonome*
 - *En donnant la possibilité à l'enfant d'évaluer lui-même les quantités de nourriture pendant les repas et de s'impliquer dans le choix de son repas*
 - **Favoriser la prise de décision et la liberté de choix**
 - *En créant plusieurs activités à choix*
 - *En favorisant des moments de jeu libre*
- **La socialisation**
- **Créer un climat affectif sécurisant pour l'enfant et l'équipe éducative**
 - *En privilégiant un accueil individuel enfant et parents en leur offrant la possibilité de visiter la structure à l'inscription et de prendre part d'une unité pendant la journée*
 - *En privilégiant les moments d'échanges, de partage et de complicité*
 - *En parlant de manière calme et respectueuse*
 - *En favorisant des jeux calmes lors de moments de fortes agitations*
 - **Faire respecter les règles de vie, de jeu et de l'environnement qui l'entoure**
 - *En mettant en place des règles particulières à un lieu, un jeu (cf. aux règles de vie au sein du Pavillon du Vully)*
 - *En responsabilisant l'enfant des conséquences de leurs actes*
 - *En faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre (rangement des lieux de vie)*
 - *En sensibilisant les enfants au gaspillage : repas, électricité, eau, papier...*
 - **Favoriser le respect mutuel**
 - *En favorisant l'entraide et le dialogue dans les tâches (repas, vestiaire, ...) et les activités par la mise en place d'ateliers en petits groupes*
 - *En conscientisant l'enfant aux différents développements selon les âges*
 - *En favorisant l'apprentissage et la reconnaissance des cultures différentes par des activités à thèmes (cuisine, danses, bricolages...)*
 - *En aidant l'enfant à gérer les conflits par le dialogue et la conciliation*
 - **Développer les relations par l'écoute, l'expression et la participation**
 - *En participant à des ateliers créatifs ou de jeux*
 - *En animant des groupes de parole, d'échange et de discussions*
 - **Gérer la différence et apprendre la tolérance**
 - *En favorisant un échange avec l'enfant face à une situation difficile, un événement traumatisant, un moment de frustration ou un sentiment d'injustice*
- **Le bien-être de l'enfant**
- **Développer un climat de confiance avec l'enfant**
 - *En respectant l'enfant dans sa différence*
 - **Aider l'enfant dans la gestion de ses émotions**

- *En portant de l'attention aux expressions de l'enfants*
- *En offrant un cadre sécurisant pour exprimer ses émotions*
- Respecter le rythme de vie de chaque enfant
 - *En étant à l'écoute des besoins de l'enfant*
 - *En aménageant des coins spécifiques : devoirs, jeux de société, repas, lecture, bricolages, jeu de construction, poupées, etc.*
 - *En aménageant des moments de jeux libres*
 - *En variant les moments de jeux libres, de repos et d'activités*
- Favoriser les capacités physiques, manuelles et intellectuelles de l'enfant
 - *En utilisant différents espaces (salle de gymnastique, forêt, place de jeux extérieurs, coin de jardinage, etc.)*
 - *En créant des ateliers de cuisine, danse et bricolages*
 - *En montant différents projets (fontaines pascales, décoration saisonnière de la structure, etc.)*
- Favoriser les liens avec d'autres enfants de différents âges
 - *En réalisant des activités communes*
 - *En suscitant des projets communs*
 - *En mangeant ensemble*
- Garantir une bonne santé de l'enfant
 - *En proposant des repas équilibrés*
 - *En incitant l'enfant à goûter chaque aliment*
 - *En veillant à boire en quantité suffisante*
 - *En assurant l'hygiène corporelle de l'enfant*
 - *En appliquant les consignes du protocole d'urgence*

LA STRUCTURE

La structure d'accueil « Le Pavillon du Vully » est située à Lugnorre dans les locaux de l'école enfantine 1H et 2H. Elle est composée de trois grandes salles au rez-de-chaussée et d'une 4^{ème} salle sous les combles. Ces espaces sont disposés de manière à atteindre les objectifs cités :

1^{ère} salle : Elle est munie d'une cuisine et de nombreuses tables et chaises adaptées aux enfants de différents âges. Elle représente l'espace « repas » lors des midis et des heures de collation. Elle se transforme en salle de devoirs entre 16h15 et 17h puis en secteur de jeux de société et salle de babyfoot le reste du temps.

2^{ème} salle : C'est une grande salle de jeux pour les enfants entre 4 et 8 ans avec différents secteurs : un espace pour les jeux de construction (lego, kapla, plots, duplo, rails), un emplacement pour les jeux de dinette et poupées et un endroit pour les playmobils, les voitures et les animaux. La salle possède également un point d'eau pour le lavage des mains et le brossage de dents des enfants. Elle possède quatre tables et de nombreuses chaises pour exercer le bricolage, le dessin ou le coloriage. Lors des repas de midi, les enfants de 7H et 8H ont la possibilité d'y manger ensemble.

3^{ème} salle : Plus petite, cette dernière est dédiée à la tranquillité. Deux canapés et quelques poufs ont été aménagés. La structure met à disposition des livres pour les enfants de différents âges. Cette salle est aussi utilisée pour les entretiens personnalisés ou les discussions de groupe. Dans cet endroit se tient également le bureau de la responsable ainsi qu'un bureau doté d'un ordinateur pour l'équipe éducative.

4^{ème} salle : Située sous les combles, elle est utilisée lors des grandes affluences. Elle permet d'avoir un espace supplémentaire pour un atelier jeux, yoga, histoire. Un peu à l'écart des autres salles elle offre une transition entre les moments intenses du midi et la reprise de l'école.

La structure dispose de toilettes filles, de toilettes garçons avec des urinoirs et d'un WC/personnes avec handicap utilisé par le personnel. Elle tient également deux vestiaires et peut disposer des alentours extérieurs de l'école, soit ; une place de jeu pour école enfantine, un espace de récréation partiellement ombragée avec une fontaine, d'un endroit semi-ombragée pour la création libre de l'accueil, d'un terrain de sport et d'une salle de gymnastique disponible en cas de besoin.

LES RÔLES ET FONCTIONS DE LA DIRECTION ET DE L'EQUIPE EDUCATIVE

La membrane dirigeante

La membrane dirigeante de la structure d'accueil est depuis le 1^{er} janvier 2019 la Commune de Mont-Vully.

Son rôle est de répondre aux besoins de la population en garantissant des places dans un accueil extrascolaire aux enfants de la commune du Mont-Vully.

Ses fonctions sont :

- L'échange, l'amélioration, le contrôle et l'organisation du fonctionnement de la structure.
- La gestion administrative (comptabilité, facturation...)
- La gestion du personnel (salaire, engagement...)

La direction

La directrice de la structure fait le lien entre la commune, l'équipe éducative et diverses relations extérieures. Elle prend part aux séances avec la responsable communale en charge de l'accueil extrascolaire et aux séances avec les divers intervenants externes. Elle organise et anime également les réunions mensuelles avec l'équipe éducative.

Son rôle est de :

- Garantir le bon fonctionnement de la structure et l'amélioration du bien-être des enfants au sein de la structure
- Garantir la mise en pratique des différents concepts et directives de la structure
- Développer un esprit de collaboration entre les membres du personnel
- Soutenir son équipe éducative
- Entretenir la réflexion sur l'action éducative

Ses fonctions sont :

- La gestion pédagogique (ligne pédagogique, colloques, formation continues, perfectionnement)
- La gestion administrative (dossiers des enfants, taux d'occupations...)
- La gestion pratique (santé, sécurité, hygiène, repas)
- La gestion du personnel (relation avec le personnel, organisation du travail, colloques)

- La relations avec des tiers (parents, enfants, direction des écoles, relations avec l'extérieur, comme par exemple FFAES, autres accueils extrascolaires et diverses associations) et développement du travail en réseaux
- La coordination des relations entre la Commune, le personnel, les parents, les enfants et les intervenants extérieurs

L'équipe éducative

Le nombre d'animatrices de l'équipe éducative varie en fonction du nombre d'enfants. Nous respectons les effectifs d'encadrement suivants (selon les normes du service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg) : 1 animateur pour 12 enfants. Lors de prises en charge d'un groupe de plus de 8 enfants, la structure met en place deux animateurs afin d'assurer la bonne gestion du groupe. Il y a au minimum une animatrices formées pour chaque unité d'accueil de la journée selon les directives du SEJ (Service de l'enfance et de la jeunesse). L'équipe éducative s'engage à effectuer son travail selon son cahier des charges dans le respect des concepts et directives en vigueur. L'équipe éducative se rencontre mensuellement et communique quotidiennement les diverses informations oralement et en utilisant le cahier de bord.

Son rôle est de :

- Satisfaire les besoins fondamentaux de l'enfant
- Faire de l'accueil un lieu de socialisation et un espace harmonieux et sécurisant pour le bien-être des enfants et des parents
- Encadrer l'enfant de manière professionnelle
- Accompagner l'enfant à l'apprentissage des règles de vie et de partage
- Donner à l'enfant le sens des valeurs morales et sociales en faisant vivre les notions de liberté, d'amitié, d'égalité, de solidarité, de paix, de respect d'autrui et des biens, en combattant toute approche d'exclusion et d'intolérance
- Eveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leur vie
- Encourager l'enfant dans la découverte de soi, de son image et de son potentiel
- Instaurer des moments d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants leurs familles
- Respecter le rythme de vie lié à chaque tranche d'âge et adapter les activités en conséquence
- Veiller à la qualité et à la diversité des activités et loisirs proposés en adéquation avec les désirs de découverte des enfants
- Etre à l'écoute des diverses demandes (parents, enfants, collègues, responsables, etc.)

Ses fonctions sont :

- Le développement et la gestion des activités de la journée
- Le développement et l'entretien d'une relation de confiance avec les parents et leur progéniture
- L'observation de l'enfant dans son milieu
- L'application des règles de vie de la structure, concepts et protocoles
- La tenue d'un carnet de bord pour chaque enfant et le travail dans la confidentialité
- L'anticipation des dangers et l'application du processus d'urgence lors d'accidents ou maladies
- La prévention des maladies ou épidémies par la bonne hygiène et la bonne alimentation de l'enfant
- Le travail en équipe

- La collaboration avec ses collègues (informations / échanges / remarques / questionnements / analyses / etc.)

LES MESURES D'URGENCES

L'équipe éducative doit se référer au protocole lié aux mesures d'urgences qui a été établi par la structure (cf. mesures d'urgences). Celui-ci régit les situations telles que la maladie, l'accident, l'absence, les responsabilités, la médication, etc.

En cas de maladie ou d'allergie chronique ou ponctuelle, l'équipe éducative ne peut administrer de médicaments que sous dérogation écrite des parents et dont la posologie est précisée.

L'équipe éducative a suivi le cours de base sur les urgences de la petite enfance et participe au cours « re-fresh » des samaritains environ tous les deux ans.

LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE

7h00	Ouverture du centre et accueil des enfants
7h35	Bus pour école de Nant
8h00	Ecole pour Lugnorre Accueil des enfants pour l'unité du matin (8h-12h)
9h00 - 11h00	Atelier collectif et jeux libres à choix ou sortie
10h00	Goûter
11h45	Rangement des salles pour les enfants présents durant la matinée, passage aux toilettes et lavage des mains
11h55	Accueil des enfants de Lugnorre, contrôle des présences, passage aux toilettes et lavage des mains
12h05	Accueil des enfants de Nant à l'arrêt de bus, contrôle des présences, passage aux toilettes et lavage des mains
12h10 – 12h40	Repas, self-service
12h40	Tâches quotidiennes liées au débarrassage et nettoyage des tables des enfants de 7H et 8H et lavage de dents
12h50 – 13h10	Lavage des dents des enfants de 1H à 6H Atelier de discussion, jeux de sociétés à choix, jeux libres ou sorties
13h05	Rangement des salles et préparation pour l'école pour les enfants allant à l'école de Nant
13h15	Envoi des enfants à l'école de Nant par le bus scolaire
13h15 - 13h50	Jeux libres ou participation à un atelier pour les enfants de l'école de Lugnorre Rangement des salles Envoi des enfants pour l'école de Lugnorre
13h50 - 15h35	Atelier et jeux libres à choix ou sortie Rangement des salles
15h35	Accueil des enfants de l'école de Lugnorre et contrôle des présences

15h45	Accueil à l'arrêt de bus des enfants de l'école de Nant et contrôles des présences
15h55 - 16h15	Goûter des enfants
16h15 - 17h00	Devoirs des enfants ou jeux libres
17h00 – 18h30	Ateliers, jeux de société, ou jeux libres Rangement des salles Echanges individuels avec les parents sur le déroulement de la journée

LES DIVERSES THEMATIQUES ABORDEES

Les conflits

S'affirmer parmi ses semblables, telle est probablement la plus ancienne problématique de l'existence humaine qui place la question du conflit au cœur des relations humaines et de leurs formes sociales.

Une gestion constructive des conflits par l'écoute et le respect réciproque permettra à l'enfant d'établir un climat favorable aux apprentissages.

Devant un conflit, plusieurs moyens s'offrent à l'enfant pour le solutionner : le silence, la confrontation, l'opposition ou encore le recours à l'agressivité. Toutefois, ces moyens n'aident pas à un règlement pacifique du conflit, ni à une reprise des relations sur une base harmonieuse.

L'accueil extrascolaire essaie de travailler avec l'enfant pour développer des moyens ou des stratégies afin d'être en meilleure relation avec l'autre et de les amener ainsi à la résolution de leurs problèmes de manière pacifique et adéquate.

Démarches pour résoudre un conflit :

1. Rechercher l'origine du conflit
2. Ecouter ce que l'autre a à dire
3. Expliquer sincèrement ce qu'on pense
4. Analyser les différentes opinions émises
5. Prendre ensemble une décision finale
6. Appliquer ce qui a finalement été décidé

Différentes violences ou maltraitances

L'Organisation Mondiale pour la Santé propose une définition :

« L'abus ou la maltraitance à enfant consiste dans toutes les formes de mauvais traitement physique, émotionnel ou sexuel, la négligence ou le traitement négligent, ou les formes d'exploitation, dont commerciales, résultant en un mal effectif ou potentiel à la santé de l'enfant, à sa survie, à son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, confiance ou pouvoir ».

Plus simplement, on peut définir la maltraitance comme étant toute violence présentant des conséquences graves sur le développement psychique et psychologique des enfants.

La maltraitance peut intervenir aussi bien dans l'univers familial de l'enfant que dans son entourage social plus large (école, quartier, réseau de relations sur internet...).

Les animatrices ont le rôle de veiller qu'aucune maltraitance ne soit faite au sein de la structure. S'il y a suspicion, elles passeront le relai vers les organes compétents comme le Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg selon le protocole.

Les comportements difficiles ou inadéquats

Des règles de vie ont été mises en place pour que les enfants apprennent la vie en collectivité et se fassent une place dans le groupe. Les limites apportent à l'enfant un cadre sécurisant et leur servent de repères. Malgré tout, il arrive parfois qu'un enfant dépasse constamment ces limites. L'animatrice met alors en place une discussion avec l'enfant pour répondre aux mieux à ses besoins. Le cas échéant, la structure entame une démarche d'interventions en collaboration avec les parents et la responsable. Ceci a pour but que l'enfant puisse trouver sa place au sein de la structure de manière adéquate. Si l'enfant continue à transgresser les règles de vie et vise l'insécurité des personnes au sein de la structure, l'enfant fera alors l'objet d'une non-admission dans la structure pendant une période déterminée par la direction.

La nourriture

La structure d'accueil extrascolaire veille à ce que l'enfant mange sainement et en suffisance selon les différents régimes alimentaires de chacun. Pour cela, le service traiteur de la Coccinelle situé à Neuchâtel livre tous les jours de la semaine des plats de qualité labellisée bio et adaptés pour tous.

Lugnorre, le 6 décembre 2018